

Processus électoral en Ethiopie: non respect des standards internationaux

ADDIS ABEBA - Le processus électoral en Ethiopie, notamment l'étude des plaintes pour fraudes après les législatives du 15 mai, "ne s'est pas déroulé selon les standards internationaux", a estimé l'Union européenne (UE) jeudi à Addis Abeba.

"La mission d'observation de l'UE regrette" que le processus électoral "ne se soit pas déroulé selon les standards internationaux et les aspirations des Ethiopiens pour la démocratie", a déclaré la directrice de la mission de l'UE pour les élections en Ethiopie, Ana Gomes, lors d'une conférence de presse.

Les élections législatives du 15 mai sont les plus controversées de l'histoire de l'Ethiopie. Des élections partielles ont été organisées le 21 août dans 31 circonscriptions, à la suite des fraudes constatées le 15 mai.

Mais quels que soient les résultats de ces scrutins partiels, la coalition sortante du Premier ministre Meles Zenawi, le Front populaire révolutionnaire démocratique éthiopien (EPRDF), a décroché la majorité absolue des sièges au Parlement, selon les résultats de la Commission électorale nationale (Nebe) publiés début août. L'opposition a, elle, rejeté ces résultats.

Mme Gomes a noté toute une série de problèmes concernant le processus post-électoral, citant notamment "des irrégularités, des retards et l'opacité dans le décompte des voix et la compilation des résultats, plus les fraudes ultérieures et le traitement des plaintes".

"Malgré les efforts significatifs pour enregistrer les plaintes et les vérifier, le processus dans son ensemble a échoué à apporter la solution attendue par les formations politiques", a-t-elle estimé. Environ 90% des plaintes déposées, essentiellement par les partis d'opposition, ont été rejetées par la Nebe.

Mme Gomes a par ailleurs dénoncé "la mauvaise organisation" des élections législatives organisées dimanche dans l'Etat Somali (est de l'Ethiopie), qui n'avaient pu se tenir le 15 mai pour des raisons logistiques. Ce scrutin a été entaché de "nombreuses irrégularités, notamment des bulletins vendus au marché noir", a-t-elle ajouté.

Selon les résultats de la Nebe publiés début août et qui portent sur 492 des 547 sièges du Parlement, l'EPRDF en a obtenu 296, et l'opposition 174, contre 12 dans le Parlement sortant.

Des violences post-électorales avaient fait au moins 37 morts à Addis Abeba début juin, après que l'opposition eut dénoncé les premiers résultats de la Nebe qui donnaient déjà la victoire à l'EPRDF.

(©AFP / 25 août 2005 12h58)